



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Actions gouvernementales face à la sensibilité chimique multiple

Question écrite n° 18198

Texte de la question

Mme Sophie Mette interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur les mesures spécifiques envisagées ou en cours pour protéger et soutenir les populations vulnérables, incluant les enfants, les femmes enceintes et les personnes atteintes de maladies chroniques face aux effets néfastes des produits chimiques sur la santé humaine, notamment en ce qui concerne la sensibilité chimique multiple (SCM) et d'autres maladies environnementales émergentes. La sensibilité chimique multiple, malgré sa prévalence croissante et ses impacts significatifs sur la qualité de vie et la capacité de travail des individus, reste peu diagnostiquée et reconnue en France. À l'instar d'autres nations comme le Canada, quelles sont les initiatives du Gouvernement pour améliorer le diagnostic, la prévention et l'accompagnement des personnes affectées par ces maladies ? De plus, quelle est la position du Gouvernement concernant la promotion de politiques environnementales saines telles que l'adoption de mesures sans parfum, sans tabac, sans pesticides et sans plastique dans les lieux publics et les écoles ? En outre, considérant le 4e plan santé et environnement (2021/2025), elle lui demande quelles actions précises il a mises en place ou prévoit de mettre en œuvre pour adresser ces problématiques urgentes.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18198

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2024](#), page 4201

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)